

Article

« La mortalité des langues et le bilinguisme des peuples »

William F. Mackey

Anthropologie et Sociétés, vol. 7, n° 3, 1983, p. 3-23.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <http://www.erudit.org/documentation/eruditPolitiqueUtilisation.pdf>

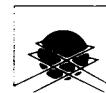
Cet article est disponible à l'adresse suivante :

<http://id.erudit.org/iderudit/006151ar>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : erudit@umontreal.ca

LA MORTALITÉ DES LANGUES ET LE BILINGUISME DES PEUPLES



William F. Mackey
C.I.R.B.
Université Laval

Bien que touchant à diverses disciplines, l'étude de la vie et de la mort des langues n'a été le ressort d'aucune. Les disciplines qui étudient l'homme dans son milieu et dans son ensemble ne peuvent guère ignorer le trait grâce auquel l'homme est l'homme, à savoir le langage. Puisqu'il ne peut pas y avoir de société sans langue, ni de langue sans société, il est tout à fait à propos dans une revue qui se consacre à l'anthropologie et à la société de se préoccuper des langues dans leur ensemble, de leur rayonnement et de leur disparition.

☐ Introduction

Les disciplines dont le sujet d'étude est l'homme et la société ont préféré laisser à la linguistique toute question qui touche la langue. Il est vrai que la linguistique a décrit avec moult détails l'évolution d'une langue vers une autre; comment, par exemple, le latin s'est transformé à travers les siècles pour devenir le français de France, l'italien de l'Italie et le castillan de l'Espagne – dans ses multiples formes plus ou moins proches de la langue d'origine, qui survivent dans les nombreux dialectes des langues romanes. La linguistique, la philologie et l'épigraphe nous ont également fourni des techniques pour le déchiffrement des langues mortes.

Toutefois, parmi les écrits laissés par ces langues mortes, certains restent toujours incompréhensibles faute de clef bilingue du genre de celle de Rosette qui permit au jeune français Jean-Paul Champollion de déchiffrer en 1830 l'écriture des inscriptions égyptiennes. Même avec l'aide de textes bilingues, le déchiffrement des langues mortes n'est pas facile. L'équipe de Giovanni Pettinato de l'Université de Rome a pris une dizaine d'années pour compléter en 1977 le déchiffrement des écrits eblaïtes, à la suite de fouilles en Syrie. Même avec les techniques de la cryptographie moderne, les grandes découvertes des secrets que nous laissent les langues mortes sont parfois le résultat du hasard ou l'œuvre d'un génie (Chadwick 1958).

L'importance du déchiffrement des écrits laissés par les langues mortes tient au fait que leur contenu permet parfois de découvrir les causes de leur disparition. Souvent, il faut combiner ce contenu avec les références à ces langues et aux peuples qui les ont parlées, et que l'on peut retrouver dans les écrits de la même époque. Les historiens grecs et latins nous aident par exemple à dépister certaines langues avec lesquelles ils avaient été en contact. Les philologues ont pu repérer ces langues dans certaines inscriptions sous la forme de mots d'emprunt et dans les traces laissées dans le vocabulaire des langues vivantes par des peuples depuis longtemps disparus (Friedrich 1962). Certains de ces peuples ont été identifiés au préalable par des archéologues qui les ont localisés dans le temps et dans l'espace pour nous renseigner sur leur culture et leur type de civilisation. Ce genre de travail interdisciplinaire donne les moyens de faire l'étude de la vie et de la mort des langues. L'analyse et la synthèse de certaines de faits provenant de diverses disciplines permettent de formuler des hypothèses sur la disparition des langues. Une seule discipline ne peut suffire. Si l'on demande à la linguistique pourquoi les langues celtiques ne se parlent plus en France, on apprend que c'est parce qu'elles ont été remplacées par le latin. Pourquoi le latin ne se parle-t-il plus en France ? Tout simplement parce qu'il a été remplacé par le français. La linguistique peut nous renseigner sur le comment de cette évolution, mais guère sur le pourquoi. Car le linguiste étudie la langue *in abstracto*, mais non pas le sort des peuples qui l'ont parlée. Pour savoir pourquoi le celte a cédé au latin et le latin s'est transformé en dialectes nationaux, il faut comprendre le comportement social des peuples face à des pressions culturelles extra-linguistiques, telles celles qui sont exercées à la suite des guerres, des occupations militaires, de la colonisation, de la conversion religieuse, des migrations, de l'esclavage, et du génocide.

☒ La nécrologie des langues mortes

La mort d'une langue n'est pas comme celle de l'individu qui la possède. Elle est, règle générale, un processus d'adaptation qui se déroule dans le temps. Ce processus se manifeste souvent par le bilinguisme. La durée du bilinguisme requis pour passer d'une langue à l'autre peut varier de quelques mois à quelques millénaires. Une langue peut disparaître complètement dans une communauté en l'espace d'une génération; elle peut même disparaître de la mémoire d'un individu, de son vivant. Un enfant de six ans peut oublier sa langue maternelle en la remplaçant par une autre, dans l'espace de quelques mois (Tits 1948). Tandis que pour les langues telles que le copte, le latin et le grec, qui ont été les véhicules de grandes civilisations, le processus peut durer pendant quelques millénaires. Entre ces deux extrêmes se trouve l'histoire des centaines de langues qui ont disparu de la terre depuis que l'homme a acquis le don du langage.

Il existe actuellement sur la terre environ trois mille langues – entre 3 000 et 3 500, selon le système de classification utilisé¹. Cela ne comprend pas les dialectes, qui peuvent se chiffrer entre une demi-douzaine pour des langues telles que le romanche en Europe et environ une centaine pour des langues telles que l'ibo en Afrique. Certaines de ces langues et de leurs dialectes sont parlés par quelques centaines de millions de personnes; d'autres ne sont pratiquées que par quelques centaines de locuteurs. Quel que soit le nombre de parlants, certaines langues, comme le swahili, sont en pleine expansion; d'autres, comme l'aïnou, sont en régression rapide. D'autres encore ne constituent ni la langue maternelle, ni la langue véhiculaire de personne; elle sont devenues ce que l'on appelle couramment des langues mortes.

On ignore le nombre de langues mortes, car on ne peut identifier que celles qui ont laissé des monuments, comme le latin, ou au moins des traces, comme le ligurien (Whatmough 1970). On a pu identifier jusqu'à présent environ 250 langues mortes. Cela ne représente sans doute qu'une petite fraction du nombre total, car les langues non écrites laissent rarement des traces (Cleator 1961). Si l'on considère les dizaines de milliers d'années durant lesquelles l'homme a vécu sur la terre avant qu'il ne finisse par inventer l'art d'écrire, et qu'on les compare au nombre de familles de langues mortes et moribondes depuis le début de notre ère, on peut imaginer qu'il y a eu sur terre quelques milliers de langues disparues sans laisser de trace².

Pendant les deux premiers millénaires où l'homme a pratiqué l'écriture, son système graphique – pictogrammes et cunéiforme – a été lié à des langues spécifiques. Et quelques langues étaient utilisées et répandues sur un territoire très restreint – les vallées du Nil et celles du Tigre et de l'Euphrate, par exemple. Qui plus est, à l'intérieur de ces centres de civilisation, une petite fraction seulement de la population apprenait à écrire, cette habileté étant l'exclusivité d'une élite ou d'un corps de métier, les scribes. Même de nos jours, plus de la moitié de la population mondiale ne sait ni lire ni écrire; et il y a plusieurs centaines de langues qui restent sans forme écrite (Kloss & McConnell 1978).

À l'époque la plus ancienne de l'écriture, le nombre de langues écrites ne dépassa guère la dizaine, les systèmes étant liés à l'image pictographique et, plus tard, à des symboles en idéogrammes ou cunéiformes. Même après l'invention de l'alphabet, le nombre de langues écrites n'a pas augmenté

¹ En 1929, les officiers de l'Académie française avaient dénombré 2 796 langues. Quelques années plus tard, soit en 1931, on en a noté près de 3 000 (E. Kieckers, *Die Sprachstämme der Erde*, Heidelberg : Quelle & Meyer 1931). Chaque année, on découvre quelque part dans le monde des langues non encore identifiées. Toutefois, les linguistes n'ont jamais pu distinguer entre langue et dialecte. Par exemple, en utilisant le même système de classification que pour les langues sinétiques en Chine, toutes les langues romanes (français, italien, espagnol et leurs multiples variétés et dialectes) seraient comptées comme étant une seule langue, puisque toutes les variétés du mandarin sont comptées comme chinoises.

² On estime que l'homme pratique le langage depuis une centaine de millénaires, les plus anciens écrits (les pictogrammes de Sumer) ne datant que de six millénaires.

de façon sensible. Jusqu'à l'époque moderne, elles ont été associées à l'administration, aux écrits officiels et parfois à la littérature ecclésiastique ou profane. Vers l'an mille de notre ère, le monde occidental ne comptait qu'une dizaine de langues normalisées à fonction officielle, dont six possédaient une grammaire normalisée et une littérature, soit l'arabe, l'anglo-saxon, l'hébreu, le slavon, le grec et le latin. Après huit siècles, on ne pouvait ajouter qu'une dizaine de langues à cette liste. Mais avec la création de l'État moderne, le rythme s'accéléra. Un siècle plus tard, au début du 19^e siècle, on pouvait ajouter une vingtaine de langues; après quoi, dans l'espace d'une quarantaine d'années, le nombre doubla. Sur tous les continents, semble-t-il, le nombre de langues normalisées ne cessa de s'accroître. Mais il y eut aussi des pertes, et l'on peut maintenant les comptabiliser.

La situation linguistique dans le monde, entre le début de notre ère et le temps présent, a été complètement transformée. Des langues moribondes sont devenues des langues universelles, et les langues fortes sont devenues des langues mortes. Au huitième siècle de notre ère par exemple, l'anglais a failli disparaître au profit du norrois des Scandinaves qui, ayant pris possession de la plus grande partie du pays, ne comptaient que sur quelques batailles de plus pour éliminer les Anglo-saxons. L'anglais demeura une langue faible jusqu'au 18^e siècle. Même au 16^e siècle, à l'époque de Shakespeare, l'érudit Francis Bacon prétendait que, une fois la scolarisation devenue généralisée, l'anglais deviendrait langue morte, et le latin langue universelle (Mackey 1967). Le contraire se produisit. Aujourd'hui, l'anglais est devenu langue universelle et le latin langue morte. Outre le latin, six des dix langues normalisées de l'an mil, dont nous avons fait état, sont devenues moribondes dans l'intervalle : le grec ancien, l'anglo-saxon, le slavon, le provençal, l'hébreu et le catalan. Les deux dernières font de nos jours l'objet d'une renaissance linguistique; les deux premières ont engendré des langues nationales, le grec et l'anglais modernes, au contact d'autres langues.

▣ Pourquoi les langues disparaissent

Quelles sont les causes qui font qu'une langue peut cesser d'exister ? Elles sont multiples et complexes. La plus simple, et à la fois la plus soudaine, est évidemment le génocide, la suppression des gens dont c'est la langue d'usage. Dans le cas des langues minoritaires, la relation de cause à effet est catégorique. Puisqu'il ne reste souvent personne pour en perpétuer la mémoire, le génocide a été, dans le passé, un facteur plus important que l'on ne l'imagine; notre génération a été témoin de suffisamment d'exemples pour en être convaincue. Il est vrai que le meurtre de six millions de Juifs par les Nazis n'a mis fin ni à la langue yiddish, ni à l'hébreu; il a toutefois réduit la force du yiddish en Europe et le potentiel de l'hébreu, — langues qui continuent à survivre aux États-Unis et en Israël. Mais dans le cas de langues minoritaires bien localisées sur des territoires restreints, quelques villages ou un quartier d'une ville, le génocide peut avoir un effet

décisif sur la survie de la langue, comme l'atteste la liquidation plus ou moins systématique par les Soviétiques des petits peuples de l'URSS, tels les Ingouches, les Kalmouks, les Tchétchènes et les Mekhétiens (Conquest 1970). Parfois, le génocide peut servir de première étape à un long déclin puisqu'il enlève de la vitalité aux survivants. Rappelons les effets des massacres des Ibos dans le Biafra de 1969 et celui des Bengalis à l'est du Pakistan en 1970 (Mackey & Verdoodt 1975). Signalons également la tuerie des Arméniens par les Turcs au début du siècle, le massacre des Tutsi par les Hutus au Burundi dans les années 60 et plus récemment l'élimination de millions de concitoyens par le régime de Pol Pot au Cambodge, ou encore le sacrifice d'une dizaine de millions de paysans ukrainiens et khazaks durant les années 30, afin que les faits de la société nouvelle soient en Russie conformes à la théorie. Ce ne sont pas les exemples qui manquent.

Les effets de tout cela sur la vie et la mort d'une langue dépendent du nombre, de la concentration et de l'importance des survivants, si survivants il y a. Si le génocide est sélectif, les survivants peuvent appartenir à une classe de la société, une secte, même à un sexe. Prenons par exemple le cas des Arawak et des Caraïbes. On raconte que les uns, après avoir conquis les autres, ont tué tous les mâles et ont pris en concubinage leurs femmes. Les enfants de ces unions ont conservé, selon le sexe, la langue des parents. Les filles apprenaient la langue de la mère et les garçons, pris en charge dès leur jeune âge par les pères nomades, chasseurs et pêcheurs, ont conservé la langue paternelle, propageant ainsi d'une génération à l'autre une sorte de diglossie sexiste (Mackey 1956).

Le génocide n'est qu'un exemple extrême des effets de la modification démographique des peuples et de leurs langues ethniques. Il y eut aussi la famine qui a par exemple réduit du tiers le nombre de celtophones en Irlande, en l'espace de quelques années au milieu du 19^e siècle, à l'époque même où ce peuple, ayant déjà subi pendant deux siècles les effets de l'expropriation de ses terres et l'interdiction de sa langue, était à la veille de reprendre son souffle.

Outre les facteurs se rapportant à l'importance démographique des parlants d'une langue, il y a des facteurs qui touchent uniquement leur comportement langagier, en particulier ceux qui ont pour effet le contact des peuples. Parmi ces types de facteurs, signalons par exemple la colonisation. La colonisation systématique de la Gaule par les Romains a contribué à la mort des langues celtiques, parce qu'elle a permis un taux élevé d'exogamie et d'intégration sociale.

Il y a aussi les effets de la fragmentation démographique qui engendre l'accroissement des dialectes. Le nombre de dialectes que possède une langue n'a aucun rapport, ni avec son importance, ni avec son statut, ni avec l'étendue de sa population. Le romanche, avec ses cinquante mille parlants, possède une demi-douzaine de dialectes sur une petite fraction du territoire d'un petit pays, la Suisse. Par contre, l'anglais américain qui

couvre la plupart du territoire habité de l'Amérique du Nord, avec ses deux cent quatre-vingts millions de parlants, est comparativement uniforme. Cette uniformité permet le maintien de la norme et de l'intégration linguistiques alors que la diversité dialectale engendre la désintégration. Cette diversité nous oblige à étudier la mort d'une langue, non pas dans son ensemble, mais plutôt parler par parler. Car ce ne sont pas tous les dialectes qui disparaissent en même temps, mais un patois ici et un autre plus loin et plus tard. C'est l'étude des modifications constantes que subit un parler bien localisé dans le temps et dans l'espace. Ces modifications, y compris l'usure entraînée par l'empiètement d'une langue nationale, viennent parfois à la suite de l'application d'une idéologie linguistique comme celle qui prônait l'anéantissement des patois en France (de Certeau 1975). Une idéologie linguistique qui a comme objectif l'expansion d'une langue nationale peut toutefois finir par atteindre l'effet contraire. Car une fois qu'une langue donnée est soumise à une politique nationale, elle doit suivre par le fait même le sort de la nation. L'entité qui appartient à une nation est en effet forcément liée à son histoire. Le concept même de langue comme entité et d'allégeance à cette entité a déjà contribué au déclin d'une langue aux dépens des autres.

L'idée d'allégeance linguistique ne date que du 19^e siècle, elle fait partie de cet ensemble de sentiments de groupe qui engendre le romantisme, dont la forme militante s'est exprimée dans le nationalisme politique de l'époque. Par contre, au 18^e siècle, même durant les périodes de guerre entre la France et l'Angleterre, on n'a rien vu de mal à ce que Horace Walpole écrive en français, que Boswell se rende en Hollande pour perfectionner son français tout en étudiant le droit. En 1784, il n'a pas paru anormal que l'Anglais Beckford écrive son *Vathek* en français; mais un siècle plus tard, en 1894, le fait qu'Oscar Wilde écrive son *Salomé* dans cette même langue a causé scandale en Angleterre (Mackey 1975).

C'est que dans l'intervalle, les Romantiques avaient découvert, dans la langue nationale, une âme. Cette âme appartenait à la nation, si bien qu'on avait fini par associer amour de la langue et amour du pays. La vie interne de l'écrivain était infailliblement attachée à la langue nationale, il manifestait son amour de la langue en l'utilisant. Il contribuait ainsi à la littérature du pays, exprimée forcément dans la langue nationale, puisqu'elle seule contenait l'âme du peuple. C'était même son devoir de citoyen. Dans ce contexte, l'écrivain bilingue était tenu de décider à quelle nation il accorderait son allégeance en optant pour une langue plutôt que pour une autre (Mackey 1975).

L'extension en Europe de cette idée de nationalisme linguistique finit par dégrader le français, en l'espace d'une génération. À la fin du siècle, le français avait déjà perdu sa place comme langue la plus importante. La liaison entre langue et nationalisme avait placé les élites francophones de l'Europe dans une position impossible. Continuer à consacrer à la langue française leurs pensées les plus nobles aurait été en Angleterre trahir sa

patrie à l'époque même où elle luttait contre l'impérialisme napoléonien. Puisque le sort de la langue était maintenant lié à celui de la nation, son prestige culturel suivit la croissance du pouvoir national, non seulement à la suite des guerres, mais — ce qui devint plus important — par l'industrie et le commerce mondiaux qui engendrèrent l'alphabétisation des masses et la scolarisation universelle (Mackey 1975).

Certaines nations ont donc pratiqué l'interdiction linguistique pour aider à la consolidation d'un territoire conquis. L'interdiction linguistique exerce des influences diverses sur la survie d'une langue. L'interdiction du celtique en Irlande aux 16^e et 17^e siècles a contribué largement à son extinction. L'interdiction de l'usage des langues de France autres que le français — le breton, le catalan, le basque et l'alsacien — les ont beaucoup affaiblies, même celles qui avaient joui d'une longue tradition littéraire. Cette interdiction de 1794, à l'époque de la Révolution française, faisait partie de l'idéologie de création d'une nation « une et indivisible » conçue dans un esprit de « liberté, égalité et fraternité » (de Certeau 1975).

Il y a aussi le cas des langues qui disparaissent parce qu'elles cessent de se développer. C'est ainsi que les langues non alphabétisées disparaissent plus fréquemment que les langues écrites. Parmi les langues alphabétisées, les langues à système d'écriture unique semblent durer plus longtemps que celles qui pratiquent plusieurs systèmes qu'il s'agisse de divers alphabets, divers semi-alphabets, de systèmes syllabiques ou de formules pictographiques ou idéographiques. À son tour, une langue alphabétisée à système unique a plus de stabilité si son orthographe est normalisée. Un des facteurs qui a fait la force du français, et lui a permis de survivre, même dans les pays lointains et les anciennes colonies françaises, est que cette langue reste toujours l'une des plus normalisées au monde. Une langue qui n'est pas normalisée peut difficilement fonctionner comme instrument d'une société dans laquelle l'ordinateur, qui tolère mal les variantes, est destiné à régulariser les fonctions de la vie.

Autre facteur négatif qui contribue à l'affaiblissement d'une langue : la dépendance linguistique des peuples qui la parlent. Si l'on n'obtient pas ce que l'on désire dans sa langue, on se tourne vers la langue qui répond mieux à ses besoins économiques, culturels, ou scientifiques. Les effets de l'essor phénoménal des moyens de communication des médias et de la distribution des écrits disponibles dans les grandes langues, telles l'anglais et le français, ont pu fournir, aux dépens des langues minoritaires, une multiplicité de désirs et d'intérêts à toute personne capable de les apprendre et de les utiliser, passivement ou activement. Autrement dit, moins une langue est rentable, moins elle aura de clients.

Dépendance, interdiction, fragmentation, analphabétisme, colonisation et génocide, voilà quelques facteurs qui ont contribué à la mort des langues. Regardons maintenant l'envers de la médaille. Quels sont les facteurs qui assurent leur longévité ?

▣ La vitalité linguistique : quelques hypothèses

Les langues qui ont survécu pendant des millénaires en dépit de multiples conditions défavorables, se caractérisent par la présence d'au moins un facteur prépondérant apte à favoriser leur longévité linguistique. Les faits historiques permettent de poser certaines hypothèses.

Première hypothèse : la durée d'une langue dans le temps est fonction de son extension dans l'espace. Si, par exemple, l'on recule dans le temps, avant le début de l'époque romaine, jusqu'au troisième siècle avant J.C., on constate que deux peuples dominent l'Europe, les Etrusques et les Celtes. Bien que les Etrusques contrôlent le bassin de la Méditerranée, et véhiculent une civilisation très raffinée, leur extension maximale dans l'espace, pour ce qui touche leur langue propre, se borne au centre et au nord de l'Italie, de Naples au fleuve Pô. Aujourd'hui, l'étrusque est depuis longtemps une langue morte dont on n'a pas encore déchiffré les écrits³.

Par contre, le celte, à la même époque – à l'exclusion du bassin de la Méditerranée, dominé par les Etrusques, – couvrait presque tout le reste de l'Europe – de Prague à Lisbonne et de Glasgow à Istanbul. Il existe toujours comme langue vivante, à la périphérie de son vaste territoire ancestral, dans les îles occidentales qui côtoient l'Écosse et l'Irlande, en Bretagne rurale, et le long des côtes nordiques du Pays de Galles. À l'autre extrême de cette périphérie – en Asie mineure –, les Celtes (Galates) ont survécu comme ethnie pendant quelques siècles après la disparition des Etrusques de la scène de l'histoire – comme l'attestent d'ailleurs les Épîtres de saint Paul aux Galates⁴.

Deuxième hypothèse : la longévité d'une langue est fonction de son statut – et le statut de la langue découle du nombre et de l'importance de ses fonctions (Mackey 1976a).

Une langue peut se borner à une fonction unique, en étant par exemple langue vernaculaire de communication au foyer ou dans le village. Ou bien, elle possède plusieurs fonctions, comme celles de langue de commerce, langue diplomatique, langue tribale, langue véhiculaire, langue scolaire, langue franche (*lingua franca*), langue coloniale, langue immigrante, langue liturgique, langue officielle, langue nationale et langue internationale.

Plus une langue perd de fonctions, plus elle perd de statut. Le latin, qui a joui de toutes les fonctions que nous venons d'évoquer, les a perdues l'une après l'autre durant les millénaires de son déclin – jusqu'aux années 60 où elle perdit sa fonction de langue liturgique; son statut est donc tout à fait autre que celui qu'elle possédait il y a quelques siècles.

³ On sait, toutefois, que les noms de certaines villes italiennes, telles que Bologne, Sienne, Rimini, Perouse, Ravenne, et peut-être celui de Rome, sont d'origine étrusque.

⁴ Les Galiciens contemporains, qui chevauchent le nord de l'Espagne et du Portugal, font preuve de la présence dans ces parages du peuple celtique.

Le suédois, le néerlandais et le russe, anciennement langues coloniales en Amérique, ne le sont plus. Le fait que l'anglais, le français, l'espagnol et le portugais aient rempli ces fonctions a contribué à leur donner de l'importance. Bien que premières langues coloniales de l'Amérique du Nord, elles ont rempli une autre fonction en Amérique, celle de langues immigrantes, tout en continuant comme langues nationales en Europe et, dans le cas du néerlandais, comme langue antillaise.

L'importance de la fonction contribue également au statut d'une langue. Le fait que le latin, le français et l'anglais aient fonctionné comme langues internationales, a contribué à leur importance, et éventuellement à leur longévité. Comme la plupart des fonctions qui déterminent le statut d'une langue, celle de langue internationale peut varier d'un domaine à l'autre, et même à l'intérieur de chaque domaine, les gains et les pertes d'importance peuvent varier d'une époque à l'autre. La fonction de langue scientifique internationale, par exemple, longtemps l'exclusivité du latin, a été remplie à tour de rôle par l'italien, le français, l'allemand et l'anglais. Depuis le début du siècle dernier, c'est l'allemand, le français, l'anglais et le russe qui ont fonctionné dans les sciences comme langues internationales. Mais elles n'ont pas maintenu leur importance relative (voir Figure et Tableau).

Ce n'est pas qu'un pays donné conserve le monopole de la science, c'est plutôt que ses centres scientifiques et ses publications ont servi de pôles d'attraction pour les scientifiques de tous les pays.

Le fait qu'une langue domine dans une fonction donnée ne veut pas dire qu'elle sera dominante dans les autres fonctions. Longtemps après avoir perdu sa place comme seule langue dominante en Europe, le français a continué à maintenir son statut exclusif comme langue de la diplomatie. Par exemple, toute la documentation officielle ainsi que les délibérations du Congrès de Vienne en 1814 et 1815, qui a formalisé la défaite de la France, ont fait usage du français – langue diplomatique de l'Europe, connue de toute l'élite européenne. N'empêche que, pour la première fois dans l'histoire de la diplomatie, la coutume et le statut du français comme langue diplomatique ont fait l'objet d'une clause juridique négative. L'avant-dernier article du Traité (article 20) précise que, nonobstant l'utilisation du français comme langue officielle du traité, cela ne doit pas être interprété comme constituant un précédent.

Quelques années après la mise en vigueur de ce traité, la direction des affaires étrangères de la Grande Bretagne émit, en 1826, une directive à toutes les ambassades britanniques (les Instructions Canning), les incitant à utiliser la langue anglaise plutôt que le français dans les rapports bilatéraux. Le fait qu'une telle directive ait été nécessaire et la nécessité de la faire renouveler sous chaque régime subséquent indiquent que cette politique linguistique ne semble pas avoir eu beaucoup d'effets sur le comportement langagier des diplomates anglais – même en Angleterre. Par exemple, le traité qui mit fin en août 1905 à la guerre entre le Japon et la Russie a été

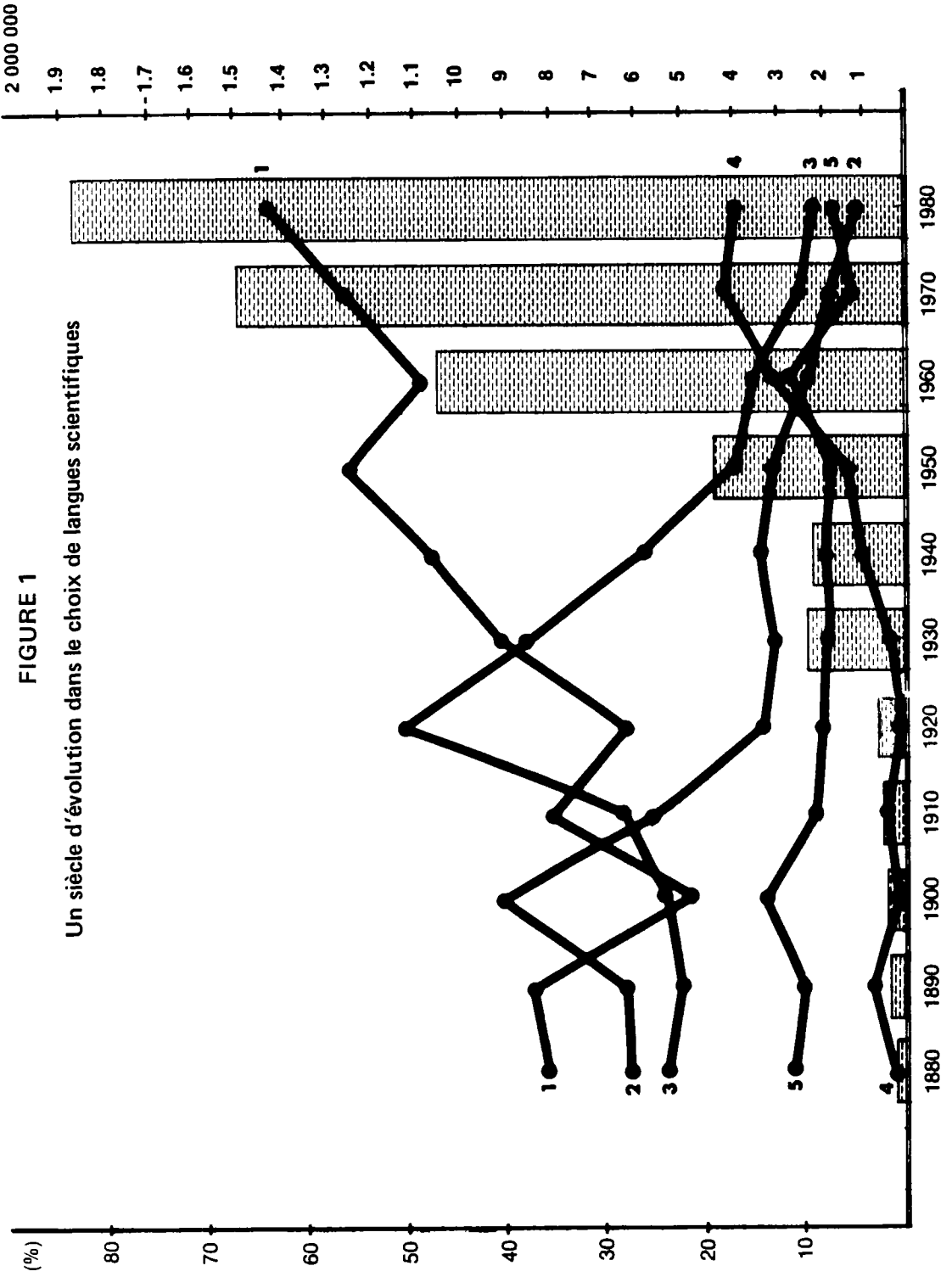


FIGURE 1
Un siècle d'évolution dans le choix de langues scientifiques

Explication de la Figure 1

Répartition, selon la langue de publication, d'articles parus entre les années 1880 et 1980 dans les revues scientifiques, selon les inventaires internationaux les plus complets, provenant surtout de la France, de l'Allemagne, de l'Union soviétique et des États-Unis. L'échantillon aléatoire simple par décennie comporte une erreur probable d'environ $\pm 3\%$ à $\pm 4\%$, selon l'index. L'histogramme, axé sur l'échelle à droite, représente le nombre total d'articles parus durant l'année dans les revues internationales spécialisées en médecine, en mathématiques, dans les sciences physiques, chimiques et biologiques, et dans les sciences de la terre. Les courbes, axées sur l'échelle à gauche, représentent les pourcentages de ces taux dans chacune des langues de publication dont le (1) représente l'anglais, le (2) le français, le (3) l'allemand, et le (4) le russe. Le (5) représente toutes les autres langues dont la répartition des pourcentages figure au tableau N° 1. Ce travail est le fruit d'une recherche entreprise entre les années 1980 et 1983 par Minoru Tsunoda au Centre international de recherche sur le bilinguisme de l'Université Laval sous la direction de W.F. Mackey. Pour une description de cette recherche, voir : Minoru Tsunoda, « Les langues internationales dans les publications scientifiques et techniques », in *Sophia Linguistica 1983* (Tokyo: Sophia Linguistic Institute for International Communication) pp. 140-155.

signé à Portsmouth en Angleterre. Mais le texte officiel était rédigé en français, les versions anglaise, russe et japonaise ne servant qu'à titre de référence. En 1919, le traité de Versailles, qui mit fin à la Première Guerre mondiale, a été écrit en français. En 1923 et après, le Secrétaire des Affaires extérieures (Foreign Office) de la Grande-Bretagne, Lord Balfour, se sentit obligé de revenir à la charge dans une série de directives rappelant aux ambassades britanniques l'usage de l'anglais, et non exclusivement du français, comme langue des accords bilatéraux. Même en 1945, après la Deuxième Guerre mondiale, le français a continué à dominer, de pair avec l'anglais, comme langue diplomatique. Encore aujourd'hui, il constitue l'une des deux langues de travail (avec l'anglais) aux Nations-Unies.

Pour bien comprendre le processus de la mort d'une langue, il faut des études de cas. Malheureusement, ces études manquent. Il est vrai que depuis quelques années, des linguistes commencent à s'intéresser à la structure et au vocabulaire de certains dialectes moribonds, tels ceux du copte en Egypte, de l'ainou au Japon et du breton en France. Mais personne ne semble avoir décrit le processus de la mort d'une langue dans son ensemble, à l'exception d'une étude récemment parue. Cette étude, qui s'est étendue sur toute une génération, nous livre les fruits de l'observation d'un dialecte moribond. Il s'agit d'une enquête minutieuse, menée durant les décennies 60 et 70, sur le déclin et la mort de l'écoissais, dialecte celtique parlé dans l'est de l'Écosse (Dorian 1981). Ici, dans la région côtière de l'Écosse septentrionale, l'isolement physique et social qui a duré jusqu'à la fin du 19^e siècle avait assuré la survie de la langue. Cet isolement fut rompu au 20^e siècle par le développement de lignes de communication avec le sud, c'est-à-dire avec l'Angleterre, plutôt qu'avec l'Écosse centrale, ce qui accéléra l'intégration économique avec une population plutôt anglophone. Résultats : bilinguisme,

TABLEAU 1
Répartition des langues scientifiques minoritaires

	1880	1890	1900	1910	1920	1930	1940	1950	1960	1970	1980
africaans	-	-	-	-	-	-	-	-	-	•	•
arabe	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
arménien	-	-	-	-	-	-	-	-	•	-	•
azerbaïdjanais	-	-	-	-	-	-	-	-	•/1	•/2	-
bulgare	-	-	-	-	-	-	•	•	•/7	•/3	•/7
chinois	-	-	-	-	-	-	-	-	•/8	•/1	•/9
coréen	-	-	-	-	-	-	-	-	-	•	•/1
danois	•/1	•/1	-	•/1	•/2	•/2	•/2	•/3	•/4	•/1	•
espagnol	•/3	•/3	•/3	•/3	•/7	•/4	2	2	2	•/2	2
espéranto	-	-	-	-	-	-	-	•	-	-	-
estonien	-	-	-	-	-	-	-	-	•	-	-
finnois	-	•	-	•	-	•/1	•/1	•	•/5	•/2	•
flamand	-	-	-	-	-	-	•	•/5	•	•/1	•/1
géorgien	-	-	-	-	-	-	-	-	-	•/1	•/1
grec	•/1	-	•	-	-	-	•/1	-	•/1	•	•
hébreu	-	-	-	-	-	-	-	•/1	•/1	-	•
hongrois	-	•/1	-	•	•	-	•/5	•/5	2	1	1
indonésien	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
italien	1	1	•/3	1	2	4	5	4	5	3	2
japonais	-	-	-	•	-	1	1	1	5	3	3
latin	-	-	-	-	-	•/1	-	-	-	-	-
latvien	-	-	-	-	-	-	-	-	•/2	•/1	-
lithuanien	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	•
macédonien	-	-	-	-	-	-	-	-	•/2	•/1	•
mongol	-	-	-	-	-	-	-	-	•/1	-	-
néerlandais	•/1	•/1	-	•/1	•/5	1	1	•/4	•/6	•/4	•/1
norvégien	-	1	-	-	•	•/1	•/1	•/3	•/1	•/1	•
polonais	-	•/1	-	•/1	-	•	•/1	•/5	2	2	2
portugais	-	•	-	•/2	•/4	•/4	•/8	•/8	•/3	1	•/4
roumain	-	•	•/1	•/1	-	•/1	•	•/4	2	1	•/4
serbo-arabe	-	-	-	-	-	-	•/1	•/3	•/7	•/4	•/8
slovaque	-	-	-	-	-	•	-	-	•/7	•/3	•/2
slovène	-	-	-	-	-	•	-	-	•	-	•/1
suédois	•/1	•/1	-	-	•/1	•/1	•/2	•/3	1	•/1	•/1
tchèque	-	-	-	•	-	•/1	•/2	•/4	2	1	•/7
turque	-	-	-	-	-	-	•/1	•/1	•/1	-	-
ukrainien	-	-	-	-	-	•	1	-	1	1	•/4

Dans la figure 1, la courbe 5 (autres) comprend la somme des pourcentages des publications scientifiques (articles) dans toutes les langues autres que le français, l'anglais, le russe, et l'allemand. Ce tableau montre la répartition des pourcentages de la courbe 5 parmi les langues dans lesquelles on a trouvé des écrits signalés dans les index internationaux. Les pourcentages ont été arrondis ainsi : - = 0 %; • = moins de 0,04 %; •/1 = entre 0,05 % et 0,14 %; •/2 = entre 0,15 % et 0,24 % et ainsi de suite. 1 = entre 0,5 % et 1,4 %; 2 = entre 1,5 % et 2,4 %, et ainsi de suite.

alternance linguistique, interférences, emprunt linguistique, désintégration grammaticale, appauvrissement du vocabulaire celtique, tout cela de pair avec une réduction progressive du nombre de fonctions réservées à l'éco-sais, et enfin l'élimination totale de ces fonctions.

Toutefois, certaines langues moribondes, dans des situations analogues, réussissent à survivre encore quelque temps en assumant d'autres fonctions bien spécifiques, grâce à une diglossie spécialisée. Il existe des cas, par exemple, où des langues moribondes se transformèrent en langues secrètes (Macalister 1937).

En l'absence d'études de cas en nombre suffisant, peut-on se permettre de généraliser sur le processus du déclin et de la mort des langues ?

▣ La pathologie linguistique : quelques scénarios

On peut identifier certains des facteurs qui semblent contribuer à la longévité linguistique par opposition à ceux qui favorisent l'extension des langues. Mais, pour comprendre ces tendances, il faut examiner de près le processus de la pathologie linguistique, pour conserver notre métaphore anthropomorphique.

Pour bien saisir le pourquoi et le comment de la mort d'une langue, on doit résoudre au préalable — ou en cours de route — certaines difficultés terminologiques. Nous essaierons donc de préciser les expressions de 'langue morte', de 'langue dominante', de 'bilinguisme', de 'diglossie' et d'autres⁵.

Les oppositions « langue morte / langue vivante », « langue dominante / langue dominée » et d'autres encore sont maintenant tellement ancrées dans l'usage que le chercheur doit continuellement se rappeler qu'il s'agit ici de métaphores, car les langues ne sont guère des espèces biologiques; et elles n'existent pas, dans la nature, en rapport d'opposition, mais plutôt en relation de continuum. Le fait que ces expressions soient tellement répandues démontre que la linguistique anthropomorphique n'est pas morte. L'essor de la linguistique comparée, à la fin du 19^e siècle, dans le cadre de la théorie de l'évolution des espèces biologiques, marque toujours les études linguistiques. À l'instar de la vie des organismes, les langues doivent naître, elles doivent évoluer dans le temps, et elles sont destinées à mourir. Une espèce linguistique — une langue — est donc susceptible d'être protégée, enrichie et purifiée. Comme tout être vivant, on peut également l'aimer, la soigner et la défendre.

⁵ On peut trouver un petit glossaire du bilinguisme, termes techniques avec définitions, dans W.F. Mackey, *Le bilinguisme canadien : bibliographie analytique et guide du chercheur* (CIRB, Publication B-75), Québec, 1978. Un glossaire anglais se trouve en annexe de W.F. Mackey et N. von Beebe, *Bilingual Schools for a Bicultural Community*, Rowley: Newbury House 1977. Pour une terminologie plus complète, voir les descripteurs dans l'index analytique de la *Bibliographie Internationale sur le Bilinguisme* (deuxième édition), Québec, Presses de l'Université Laval, 1982.

Que les langues figurent comme organismes, ou simplement comme manifestations du comportement humain, leur disparition est néanmoins observable et réductible à l'analyse.

Une description détaillée du déclin de l'utilisation d'une langue précédant son extinction totale ou, pour maintenir notre métaphore, avant sa mort, pourrait permettre de dépister la cause de la maladie fatale. Puisque toute communauté dépend du langage pour sa survie, la langue qui n'est plus utilisée est, par la nature des choses, remplacée par une autre langue (Mackey 1982). Le phénomène que nous observons est donc le processus du remplacement de l'usage d'une langue par l'utilisation d'une autre langue. Le premier symptôme de la maladie se manifeste sous la forme d'un bilinguisme de plus en plus généralisé. Le bilinguisme en soi ne constitue ni la maladie, ni non plus sa cause. Le comportement bilingue est simplement le moyen de remplacer une langue par une autre comme instrument de communication interne et externe de la communauté. Encore faut-il distinguer entre les divers types de bilinguisme. Il ne s'agit pas ici de bilinguisme individuel isolé tel que le pratiquent des millions d'individus à travers le monde, bilinguisme qui exerce peu d'influence sur les langues nationales. Encore moins s'agit-il de bilinguisme institutionnel dont la fonction est de permettre – voire de promouvoir – l'unilinguisme de deux ou de plusieurs ethnies, afin d'assurer la survivance linguistique de chacune. Au contraire, le comportement langagier impliqué dans l'extinction des langues prend la forme du bilinguisme ethnique. Il s'agit ici d'un bilinguisme généralisé, qui devient le propre de l'ethnie. Il évolue dans le temps, dans une direction unique, vers la nouvelle langue que l'on utilise de plus en plus souvent, avec de plus en plus de personnes, pour de plus en plus de fonctions, jusqu'au moment où tout le monde l'utilise toujours pour toutes les fonctions et besoins personnels et communautaires. La vieille langue ethnique devient donc redondante et persiste seulement dans une forme résiduelle à l'intérieur d'expressions ou de mots isolés d'un vocabulaire ethnique. Si on observe dans le temps ce processus, on remarque que le bilinguisme est d'abord incipient, devient progressif, intégrant, régressif et, enfin, résiduel.

Ce qui caractérise l'étape initiale de cette transition, c'est la présence dans le parler des gens de certaines expressions provenant de la nouvelle langue; tandis que l'étape terminale se manifeste par des expressions résiduelles dans la bouche des vieux qui parlent la langue nouvelle, expressions qui meurent avec eux (Mackey 1983).

Voilà un scénario que des centaines de parlars (langues, dialectes, patois) ont vécu à travers l'histoire. Ce sont les parlars qui ont cédé à l'expression du français en France, de l'anglais en Angleterre, du castillan en Espagne, et de chacune de ces trois langues dans les Amériques.

Au Canada, l'assimilation des minorités officielles (françaises ou anglaises) a bien souvent subi le même processus que l'acculturation des groupes d'immigrants. Dans les deux cas, le bilinguisme qui sépare les générations

a servi de catalyseur favorisant le transfert d'une langue à une autre comme véhicule de communication interpersonnelle. Les générations en jeu sont bilingues alors que celles qui les précèdent sont unilingues dans leur langue ancestrale et que celles qui les suivent le deviennent dans la langue d'adoption. Ce processus peut ne s'étendre que sur la durée d'une vie, les petits-enfants de l'immigrant ne comprenant plus sa langue, ou s'étaler sur des siècles. Le bilinguisme l'accélère; la diglossie le stabilise (Mackey 1981).

Dans l'étude de ce mécanisme de remplacement d'une langue par une autre, il faut distinguer la direction du bilinguisme et sa durée. Les facteurs qui déterminent la direction du bilinguisme sont ceux de l'attraction d'une langue pour les parlants de l'autre langue, ainsi que l'ensemble des pressions géolinguistiques et sociolinguistiques que subit l'ethnie. L'une est fonction de l'autre. L'attraction se manifeste par les divers avantages que les parlants de la langue ethnique auront à utiliser l'autre langue (Mackey 1976b). Les pressions se manifestent par l'ensemble des options à la disposition de l'ethnie dans chacune des langues dans le cadre des fonctions langagières de chaque communauté — le travail, la scolarisation, le culte, l'information, les divertissements et les domaines de spécialisation. Le nombre et l'importance de ces pressions déterminent la durée du bilinguisme transitoire. Si toutes les options se placent du côté de la langue nouvelle, le processus va en s'accéléralant et le remplacement est rapide. Ce processus, contrairement à ce que proclame le linguiste, n'est pas irréversible. Il ne s'agit pas ici d'un déterminisme aveugle. Les résultats de l'irrédentisme linguistique prouvent le contraire (Mackey 1978). Signalons seulement la renaissance du hongrois au 19^e siècle et celle de l'hébreu au 20^e. Même en Amérique, on a vécu des exemples de survivance et de reprises qui ont contredit les pronostics du déterminisme linguistique qui prédisaient, entre les deux guerres, la mort du français en Amérique avant la fin du siècle de pair avec l'allemand, l'italien, le norvégien, le suédois et le yiddish (Fishman 1981).

Pour le linguiste, toutes les langues sont égales. Mais quand il s'agit de la survivance d'une langue réelle, on a affaire à un contact de langues à fonctions inégales. On ne peut pas prétendre que le micmac, quel que soit son intérêt pour la linguistique, possède le même potentiel de survie que le français. Il est vrai que certaines des langues autrefois les plus vivantes et les plus répandues sont aujourd'hui des langues mortes. Toutefois, le déclin des langues fortes n'est pas rapide. Ces langues persistent longtemps après que les conditions de leur grandeur ont cessé d'exister. Le latin a persisté pendant deux millénaires après le déclin de l'Empire romain. Le grec classique a été utilisé longtemps après que la Grèce, assujettie par Rome, ait cessé de dominer un empire. Ces grandes langues ont persisté grâce à un certain bilinguisme individuel qui comprend, comme l'a signalé le grand comparatiste français Antoine Meillet, « le bilinguisme des hommes cultivés ». Même à Rome à son apogée, tout Romain cultivé se faisait une obligation de bien parler le grec. Et longtemps après la désintégration de l'Empire romain, toute personne instruite possédait le latin en plus de sa langue maternelle. Le latin a conservé des fonctions, non seulement comme langue

liturgique mais aussi comme langue administrative et académique de l'Église catholique ainsi que comme langue académique de plusieurs pays, par exemple en Hongrie dont ce fut la langue parlementaire.

Ces langues persistent grâce au phénomène de la diglossie, que l'on peut définir comme la répartition fonctionnelle des langues. Aussi longtemps que ces langues exerçaient des fonctions essentielles, il y eut nécessairement des personnes pour les pratiquer. Pendant longtemps, les fonctions scolaires et scientifiques furent réservées au latin. Jusqu'au début de ce siècle, les thèses étaient obligatoirement soutenues en latin dans plusieurs universités européennes. Le latin est resté langue liturgique jusqu'à l'époque du concile Vatican II de l'Église catholique, qui permit des liturgies dans les langues nationales.

Il ne s'agit donc pas d'un rapport inévitable entre langue dominante et langue dominée. Une diglossie stable peut maintenir les deux langues par un bilinguisme ethnique à répartition diglossique et cela pendant des siècles (Gumperz 1971).

Plusieurs cas d'accommodement linguistique contredisent le scénario théorique de la mort des langues, selon lequel un peuple domine toujours l'autre, impose sa langue qui, par ce fait même, devient la langue dominante. Cette idée simpliste du rapport maître-esclave est rarement conforme à la réalité observable. Au contraire, c'est souvent la langue de l'esclave qui domine le maître. Ce sont, par exemple, les esclaves grecs à Rome qui ont enseigné leur langue à leurs maîtres; environ dix mille mots grecs intégrés dans le latin demeurent témoins de cette influence. Comme l'a bien remarqué le poète latin, Horace : conquis par Rome, les Grecs ont captivé le conquérant en raffinant ses mœurs rustiques et son art primitif.

☐ Vers une typologie

Pour analyser et comprendre le rapport entre extinction linguistique et bilinguisme, il faut aussi rappeler quelques distinctions de base. D'abord, il ne faut pas confondre puissance nationale et puissance culturelle. Dans ce contexte, la vieille dichotomie entre l'épée et la plume nous semble valable.

De la puissance culturelle découle la puissance linguistique qui détermine la possibilité pour un conquérant d'imposer sa langue à une population conquise (Mackey 1976a). En second lieu, il faut distinguer entre divers types de dominance : domine-t-on par en haut ou par en bas, directement ou par personnes interposées ? Troisièmement, il faut distinguer entre le nombre et la nature des domaines dominés.

À l'aide de ces distinctions, on peut tenter de classer des cas documentés d'extinction linguistique à la suite de conquêtes. On peut en distinguer au

moins quatre types : la dominance acculturée, la dominance acculturante, la dominance imposée et la dominance remplaçante.

1. *La dominance acculturée.* Un cas extrême est celui du peuple qui gagne un pays et y perd sa langue. Il domine la population conquise mais il est acculturé par elle. C'est le cas des Normands norroïphones qui abandonnent le norrois en faveur du gallo-romain. Cela prit seulement deux générations aux conquérants normands de la France pour perdre leur langue ethnique au profit du français (alors le gallo-romain), à tel point que le conquérant Rollon, premier duc de Normandie (911 à 927) dû envoyer son petit-fils à Bayeux pour lui faire apprendre la langue de ses ancêtres.

Quelques générations plus tard, les descendants de ces conquérants devenus francophones, ont subi le même sort; ils ont fini par abandonner leur langue romane en faveur de la langue d'un peuple conquis, les Anglo-saxons. La puissance linguistique du français, héritier d'une civilisation millénaire, a cependant maintenu sa prédominance pendant trois siècles comme langue officielle de l'Angleterre. Les milliers de mots français qui forment une partie intégrale de l'anglais moderne en sont témoins.

C'est également le cas des Francs. Peuple germanophone, les Francs ont conquis la Gaule qu'ils ont renommée Pays des Francs (ou pays de France). Mais, il n'ont pas imposé leur langue. Au contraire, ils l'ont perdue dans l'espace de quelques générations. Car, le taux élevé de concubinage entre les deux peuples (Francs et Gallo-romains) et les incidences nombreuses de l'exogamie ont fait que les enfants de ces mariages mixtes ont appris la langue du parent le plus stable, en l'occurrence la mère gallo-romaine. C'est le plus grand des Francs, Charlemagne, lui-même germanophone, qui a unifié cette population bilingue à l'intérieur d'un pays qui devint la France⁶.

On remarque dans tous ces cas que le poids culturel fondé sur des institutions stables, des traditions écrites, un système de scolarisation et une bureaucratie établie, se trouve du côté du peuple conquis. Par contre, quand ce poids se trouve du côté du conquérant, l'influence se fait sentir en direction inverse, et c'est la langue des peuples conquis qui disparaît au profit de celle du conquérant.

⁶ Charlemagne admirait les langues latine et grecque sans pouvoir pour autant les écrire. Toutefois, dans une encyclique qui a fait époque, il ordonna en 786 que les sermons à travers son empire soient prononcés en bon latin, et non pas dans le latin du peuple. Après plus d'un quart de siècle de ce régime puriste, qui plaçait une barrière linguistique entre le peuple et son culte, le premier des Francs dû révoquer son édit. Dans l'intervalle, le parler populaire avait évolué si loin qu'il avait commencé à emprunter le statut d'une langue distincte. C'est ainsi qu'après la division de l'Empire francique, deux des héritiers, Louis le Germanique et Charles le Chauve, dans un accord bilatéral conclu à Strasbourg en 842, ont prêté serment, non pas en latin mais dans une langue que l'on nomma *lingua romana rustica*, la langue des Francs, qui par après a été identifiée comme étant le français.

2. *La dominance acculturante.* Ce type est caractérisé par l'annexion progressive des territoires, la création d'états satellites ou de provinces, chacun sous la direction d'un gouverneur et sous le contrôle d'une garnison permanente, la création par le conquérant de ses propres institutions stables, l'installation de marchands et de colons venant de la mère patrie. Ces derniers, protégés et favorisés par le pouvoir central, constituent une classe dirigeante dans la colonie dont la langue offre tous les avantages, de sorte que les générations successives des peuples conquis voient de plus en plus d'intérêt à l'adopter aux dépens de leur langue ethnique. Celle-ci devient donc alors de moins en moins rentable. Après quelques générations de ce bilinguisme régressif, la langue finit par disparaître en pratique. Voilà le sort des langues celtiques en France, des langues pré-romaines en Italie et celui des langues ibériques en Espagne.

3. *La dominance imposée.* Il s'agit d'une dominance imposée par laquelle le conquérant prend le contrôle direct des institutions ethniques d'un État conquis et y impose sa langue. Ce fut le cas de la plupart des virements linguistiques dans les régions frontalières de l'Europe, y compris en Pologne et dans les pays qui ont subi les expansions allemandes au 19^e et au 20^e siècles. Par l'entremise de l'école, de l'administration publique, de l'armée et des institutions volontaires, le conquérant annexe le territoire d'une ethnie mais aussi l'esprit des citoyens.

L'imposition linguistique, fruit du nationalisme, est un acte politique, dont le but est de gagner non seulement du territoire pour son peuple mais également des effectifs, en transformant la population subjuguée en citoyens de la mère patrie. C'est une politique que l'on a appliquée en Europe au 19^e siècle, suite à la création des États-Nations. Après l'annexion d'un territoire quelconque, les Russes imposaient leur langue à la population. Les Allemands en faisaient autant. La Pologne au 19^e siècle, après sa partition entre les grandes puissances, a subi dans ses provinces orientales une certaine russification, en même temps qu'elle s'est fait germaniser dans sa partie ouest. À l'instar de la pratique russe, le chancelier allemand Bismarck avait émis en 1875 un édit selon lequel la seule langue de scolarisation dans les écoles de la Pologne occidentale était l'allemand. Et, en 1908, la Loi des Assemblées fit que dans toute réunion publique en Pologne on n'utilise que l'allemand.

Ce nationalisme créa, dans les pays frontaliers de l'Europe, une alternance linguistique qui suivit les fortunes de la guerre et des traités de paix. Des régions telles que l'Alsace, la Lorraine, le Banat, le Haut-Adige et Trieste ont subi des régimes linguistiques variant d'une génération à l'autre si bien qu'à l'intérieur de la même famille, les enfants, les parents et parfois les grands-parents n'ont pas toujours partagé la même langue dominante, ayant été scolarisés chacun dans une langue nationale différente. Il n'est pas démontré toutefois que cela ait fini par exterminer l'une ou l'autre de ces langues en contact.

4. *La dominance remplaçante.* Par opposition au contrôle direct, on trouve des cas de dominance remplaçante. Il ne s'agit ici ni de poids administratif, ni de poids culturel, ni de classe sociale, mais plutôt d'un refoulement de la population conquise. Les envahisseurs arrivent pour y rester, ils amènent leurs familles, leurs possessions, leurs parents et leurs amis de toute classe. Les autochtones sont repoussés vers les terres incultes ou indésirables, d'autres sont réduits en esclavage. Leur langue est donc associée à la pauvreté, à la servitude et aux métiers indignes, de sorte que les générations qui suivent ne trouvent aucun avantage à la maintenir. Cette situation fut celle du cornique et d'autres langues celtiques dans l'ouest de l'Angleterre, face à l'anglo-saxon, et celle du norrois en Écosse devant l'anglais. Ce fut également le sort de nombreuses langues autochtones en Amérique confrontées aux langues des colonisateurs.

Bien entendu, chaque type de remplacement n'est valable que pour une situation donnée, bien localisée dans le temps et dans l'espace. La même langue peut donc, à travers son histoire, jouer successivement le rôle d'une langue remplaçante et celui d'une langue remplacée. Elle peut également devenir l'objet de divers types de remplacement, selon la nature des peuples et des langues avec lesquels elle a été en contact. Prenons, à titre d'exemple, le cas du persan. L'Empire perse, durant la dynastie des Achéménides (668 à 330 avant J.C.), alors la plus puissante du monde, était sans rival. Mais, à l'intérieur de cet empire, sa langue fut sans intérêt. Par contre, durant la dynastie des Sāmānides au 10^e siècle, et après les conquêtes de l'empire par les Mongols et par les Musulmans, cette langue devint une des langues dominantes de ces conquérants étrangers et se répandit à travers le nouvel Empire ottoman et également en Inde, où elle a persisté comme langue dominante jusqu'au 19^e siècle, jusqu'à son remplacement progressif par l'anglais. Comment expliquer ce phénomène ?

L'Empire perse avait englobé d'abord les plus anciennes civilisations, qui avaient distillé et maintenu les richesses culturelles sumériennes en utilisant des langues écrites telles que le babylonien akkadien et l'élamite, langues qui avaient longtemps fonctionné comme langues internationales. C'est donc le babylonien akkadien et non le persan qui devint la langue de la cour impériale, à côté de l'araméen. Ce dernier a dominé pour une raison qui n'a rien à voir avec la puissance culturelle ou matérielle. Cette langue araméenne, patois d'un petit peuple isolé aux confins du désert syrien, sans aucune importance politique ou militaire, est devenue la langue internationale par excellence, véhicule bien répandu à travers les empires de Babylone, de l'Assyrie et de la Perse. Elle a même remplacé l'hébreu en Palestine au 7^e siècle avant J.C. comme langue véhiculaire, ainsi que comme langue dominante en Galilée⁷. On peut se demander pourquoi. C'est qu'en araméen, on avait adopté une technique graphique supérieure et un système d'écriture alphabétique et cursive permettant d'écrire la

⁷ Dans la Bible, l'original du livre de Daniel ainsi que de celui d'Ezra sont en araméen – langue qui a donné à la chrétienté les mots *alleluia* et *amen*.

langue sur du papyrus, technique qui remplaçait les inscriptions longues et lourdes sur la pierre et l'impression des caractères cunéiformes sur de l'argile⁸. La nouvelle technique était bien adaptée à la communication, aux affaires et à l'administration publique. Cette langue, alphabétisée et efficace, s'est répandue rapidement le long de toutes les routes de commerce de l'antiquité, à travers le Moyen-Orient mais aussi en Asie, en Inde et en Afrique. Tout empire dont la survivance dépendait du maintien du contrôle des peuples assujettis, par un système de communication efficace, a adopté cette langue utile. L'araméen ne s'est donc pas répandu par la force des armées, par la puissance d'une culture ou par la civilisation supérieure d'un peuple. Et cela à un point tel que, bien qu'il ne soit guère ce qu'il fut jadis, il n'est pas encore devenu langue morte. Avec sa tradition de douze siècles de littérature chrétienne (2^e au 14^e siècle) il fonctionne toujours comme langue liturgique des Maronites. Il survit toujours comme langue parlée dans la bouche de quelques milliers de villageois au nord de Damas, où l'on pratique un parler qui diffère peu de celui dans lequel Jésus-Christ prononça les paroles qui servirent d'inspiration à une partie de l'humanité depuis bientôt deux millénaires.

☒ Conclusion

Tout cela pour dire que la vie et la mort des langues ne dépendent pas exclusivement de la force des armes, ni de la domination économique, non plus que de la masse démographique ou de la production culturelle, mais plutôt d'un agencement de circonstances qui font qu'un peuple, pour des raisons souvent aléatoires, trouve plus d'avantages, d'intérêt et d'occasions à pratiquer une langue plutôt qu'une autre.

RÉFÉRENCES

CHADWICK J.
1958 *The Decipherment of Linear B*. New York: Random House.

CLEATOR P.E.
1961 *Lost Languages*. Londres: John Day.

CONQUEST R.
1970 *The Nation Killers*. Londres: Macmillan.

⁸ On sait que l'alphabet a fort probablement été inventé vers l'an 1500 avant J.C. dans la ville d'Ugarit détruite trois siècles plus tard. Les premières traces concrètes de cet alphabet phénicien datent de l'an mille avant J.C., à Byblos, centre de commerce des Phéniciens qui ont propagé cette grande invention à travers le bassin de la Méditerranée et par civilisations interposées, à travers le monde. C'est de cette ville, Byblos, que les Grecs ont importé l'art et le matériel (papyrus) de l'écriture. De sorte que le nom qui signifie livre (*biblos*) en grec est celui de la ville de Byblos, ce qui nous donne *bible* en français. Cette ville fut le berceau de tous les alphabets de l'Est, d'abord sous la forme de la fameuse écriture cursive de l'araméen qui engendra les alphabets de l'Orient (arabe, hébreu, persan et indien) et ceux de l'Occident (grec, étrusque, latin et cyrillique).

- DE CERTEAU M., J. Dominique et J. Revel
1975 *Une politique de la langue : la Révolution française et les patois*. Paris: Gallimard.
- DORIAN N.
1981 *Language Death : The Life Cycle of a Scottish Gaelic Dialect*. Philadelphie: University of Pennsylvania Press.
- FISHMAN J.
1981 *Never Say Die*. La Haye: Mouton (Contributions to the Sociology of Language No 30).
- FRIEDRICH J.
1962 *Extinct Languages*. Londres: Peter Owen.
- GUMPERZ J.
1971 *Language in Social Groups* (Language Science and National Development Series No 3). Stanford: Stanford University Press.
- KLOSS H. et G. McConnell
1978 *Les langues écrites du monde : relevé du degré et des modes d'utilisation*. (Vol. 1: Les Amériques) (CIRB, Publication E-10), Québec: Les Presses de l'Université Laval.
- MACALISTER R.A.S.
1937 *The Secret Languages of Ireland*. Cambridge: Cambridge University Press.
- MACKEY W.F.
1956 « Toward a Redefinition of Bilingualism », *Journal of the Canadian Linguistic Association*, 2 (1): 4-11.
1958 « Bilingualism », *Encyclopaedia Britannica* 3: 610-611.
1967 *Le Bilinguisme : phénomène mondial*. Montréal: Harvest.
1975-76 *Langue, dialecte et diglossie littéraire* (CIRB, Publication B-54). Réimpression dans *Diglossie et Littérature* de H. Giordan et A. Ricard: 19-50. Bordeaux: Maison des Sciences de l'homme, 1976.
1976a « Las fuerzas lingüísticas y la factibilidad de las políticas del lenguaje », *Revista Mexicana de Sociología* 38 (2): 279-309.
1976b *Bilinguisme et contact des langues*. Paris: Klincksieck.
1978 *L'irréductibilité linguistique : une enquête témoin* (CIRB, Publication B-72). Réimprimé dans *Plurilinguisme : Normes, Situations, Stratégies*: 255-284. Études sociolinguistiques réunies et présentées par Gabriel Mannesny et Paul Wald. Paris: Éditions l'Harmattan, 1979.
1981 « L'avertissement et l'envers de l'école bilingue », *Langue et Société* 4: 10-14.
1982 « Merkmale für Anpassungsprozesse des Französischen in zweisprachigen Gebieten »: 312-339, in H. Steger (éd.), *Anwendungsbereiche der Soziolinguistik*. Darmstadt: Wissenschaftliche Buchgesellschaft.
1983 « Models for Comparing Cases of Language Contact »: 71-94, in P.E. Nelde (éd.), *Theorie, Methoden und Modelle der Kontaktlinguistik*. Bonn: Dümmler.
- MACKEY W.F. et A. Verdoodt (éds)
1975 *The Multinational Society* (voir Chapitre 24, « Current Trends in Multinationalism » par W.F. Mackey).
- TITS D.
1948 *Le mécanisme de l'acquisition d'une langue se substituant à la langue maternelle chez une enfant espagnole de six ans*. Bruxelles: Veldeman.
- WHATMOUGH J.
1970 *Foundations of Roman Italy*. New York: Haskell.